

1-1965

## INFORMATIONS

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cor-unum>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

### Recommended Citation

(1965). INFORMATIONS. *Cor Unum*, 2 (1). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cor-unum/vol2/iss1/13>

This Information is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cor Unum by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

# INFORMATIONS

ROME. — Lettre du Cardinal Antoniutti, Préfet de la S. Congr. des Religieux au Congrès des Prêtres chargés des Religieuses, tenu à Angers en juillet 1964.

"... Volontiers je saisis l'occasion de ce Congrès pour attirer l'attention des participants sur le fait que la vie religieuse exige la liberté de l'embrasser telle que le Seigneur et l'Eglise la proposent et, par conséquent, la liberté de la vivre telle qu'elle a été embrassée.

L'Eglise a toujours défendu la liberté, pour tout chrétien, d'entrer dans la vie religieuse, dans le sens que personne ne peut y être contraint, et dans le sens que personne ne peut en être empêché ou détourné. Spécialement de nos jours, l'Eglise entend que soit respectée la liberté des Instituts et de leurs membres de vivre la vie religieuse telle qu'elle a été en fait sciemment acceptée.

La Providence a enrichi l'Eglise d'une grande variété de familles religieuses; chacune d'elles a une vocation spécifique et une mission déterminée à remplir avec des moyens particuliers; à cette finalité correspondent et une structure et une physionomie propres: spirituelle, apostolique et juridique.

Certes, la Sainte Eglise se préoccupe maternellement que chaque Institut se renouvelle constamment pour répondre fidèlement à sa vocation et à sa mission propres, et cela autant pour un retour aux sources que pour une adaptation aux exigences nouvelles. Cependant, l'Eglise n'a pas l'intention d'imposer des changements à des constitutions ou à des structures de vie librement choisies au moment de la profession et faisant partie de la physionomie caractéristique de l'Institut lui-même, avec l'approbation déclarée et définitive du Saint-Siège.

La stabilité de l'état religieux et le lien contracté à la profession doivent garantir à qui embrasse un genre déterminé de vie religieuse la liberté, le droit même et l'obligation d'y rester fidèle jusqu'à la mort.

Il se pourra que l'autorité compétente se voie dans la nécessité de décider des changements et des adaptations dans les éléments secondaires, mais ceci ne peut se produire pour les éléments substantiels et caractéristiques de chaque Institut. De nouvelles organisations pourront répondre à de nouvelles façons de concevoir la pratique des conseils évangéliques; ce sera alors le rôle de l'Eglise de les approuver, à condition qu'elles remplissent les conditions requises. Mais personne ne peut exiger qu'un Institut déjà existant

soit modifié ou transformé en opposition avec son esprit, tel que celui-ci a été voulu par le fondateur et sanctionné par l'Eglise..."

ANGLETERRE. — Le P. B. de Winton, de notre Province d'Angleterre et ancien missionnaire au diocèse de Makurdi (Nigéria), vient d'être nommé aumônier de l'Association Newman, à Londres, en même temps qu'aumônier des étudiants catholiques de l'Université de Londres.

Fondée en 1942, l'Association Newman est l'organisation catholique nationale pour les universitaires britanniques, et la section nationale de la Fédération Universitaire Catholique. Ses buts sont exprimés dans cette directive de Pie XII: "Etre au service de l'Eglise pour faire pénétrer la vérité catholique dans la pensée contemporaine." Pour atteindre cet objectif, elle invite les universitaires catholiques à mettre en commun leurs talents et leurs expériences. C'est pourquoi elle organise, partout où elle le peut, des cercles dans lesquels chaque membre peut trouver un climat d'amitié qui lui permette de contribuer à l'action religieuse, éducative et sociale de l'Association.

Grâce à son Comité International, elle s'est toujours vivement intéressée à la coopération internationale. Elle est en étroites relations avec les organismes similaires à l'étranger, notamment avec PAX ROMANA. Elle participe aussi aux activités des organismes internationaux, comme l'UNESCO et la Fédération Universitaire Mondiale. Elle s'occupe aussi des étudiants catholiques de Grande-Bretagne, en collaborant avec leurs aumôniers et avec l'Union des Etudiants Catholiques. Elle a également à cœur de promouvoir la cause du cardinal Newman.

Selon le journal "The Universe and Catholic Times", le P. de Winton est particulièrement qualifié pour ses nouvelles fonctions. "Il a déjà travaillé plusieurs années en milieu universitaire. Alors qu'il était encore dans l'Eglise Anglicane, il a été aumônier à Trinity College, Cambridge, et, après son entrée dans la Congrégation du Saint-Esprit, il a poursuivi ses études en France, à Fribourg et à Rome. Il a contribué à la fondation du collège Saint-Michel à Aliade, dont, en 1963, le Premier Ministre Amadou Bello disait: "C'est une grande école qui fera date dans l'histoire de l'enseignement en Nigéria du Nord." Puis, il a professé dans une Ecole Normale d'instituteurs. Les dix ans qu'il a passés en Nigéria ne lui ont pas ôté le goût de la vie universitaire, et il s'est mis résolument à son nouveau genre de ministère."